

la feuille de chêne

bulletin d'information d'AVENIR,

Conservatoire d'espaces naturels Isère

n° 41

FÉVRIER 2014



Les élections municipales vont avoir lieu dans quelques jours.

C'est un moment très important de notre vie politique et, par là, de notre vie quotidienne.

Cette élection bénéficie toujours d'un fort taux de participation, les élus locaux étant ceux à qui, dans les sondages, les électeurs



Édito

Jean-Luc Fornoni

Président du Conservatoire d'espaces naturels Isère - AVENIR

accordent le plus leur confiance. Ce sont ceux qui, par leurs fonctions, sont les plus proches des citoyens. La campagne électorale porte, et c'est normal, sur des sujets de proximité dans lesquels la population se retrouve.

Mais je crains malheureusement que, comme en 2012 lors de l'élection présidentielle, la protection de l'environnement ne soit pas un sujet majeur de cette campagne électorale. Et pourtant, la protection des espaces naturels ne peut se faire sans la volonté des élus locaux. Leur rôle est ainsi déterminant dans la prise en compte de la biodiversité dans les documents d'urbanisme (Plu, Scot...) et ce sont

également eux qui peuvent prendre l'initiative de demander auprès du Conseil général la labellisation d'ENS locaux communaux.

Et je pense que c'est très bien ainsi. La protection de la nature est toujours plus efficace quand les mesures sont partagées par les acteurs locaux de terrain que quand

elles leur sont imposées.

En tant que Conservatoire d'espaces naturels, nous sommes particulièrement concernés. Notre action accompagne les politiques

publiques et nous intervenons souvent en assistance des communes. C'est dans ce but que notre Conservatoire a été créé. Nos statuts prévoient une place prépondérante au sein de notre Conseil d'administration pour les représentants (élus ou membres de la société civile) des collectivités locales adhérentes.

Au cours de ces six années, j'ai eu ainsi le plaisir de travailler pour la protection de la nature avec de nombreux élus locaux dont certains ne repartiront pas pour un nouveau mandat.

Je tiens ici à les remercier pour leur présence et leur implication et à leur présenter tous mes vœux pour leurs futures activités. »

PHOTO : B. VEILLET / CEN ISÈRE



Un site, une gestion page 4

La tourbière de l'Arselle

Une gestion entre tourisme et préservation du patrimoine naturel remarquable

SOMMAIRE

Des nouvelles des sites 2

- La Réserve naturelle nationale de la tourbière du Grand Lemps
- Le marais de Vieille Morte
- Le marais de la Véronnière et du Courbon
- Le marais des Sagnes
- Les tourbières de l'Herretang et de la Tuilerie
- L'espace alluvial de la Rolande et du Maupas

Un site, une gestion 4

- La tourbière du plateau de l'Arselle

Le point sur... 6

- L'inventaire des pelouses sèches de Chambaran
- Le programme RHO MÉO
- Le baguage des oiseaux sur les sites

L'association les Conservatoires 7

- 8^e séminaire des conservatoires d'espaces naturels
- Mouvement du personnel
- In memoriam : Daniel Grand

Partenaires 8

- Jérôme Forêt et le Parc national des Écrins

Le Conservatoire se présente 8

À LA LOUPE LE SONNEUR À VENTRE JAUNE

Ce petit crapaud mesure 4 à 5 cm de longueur ; il est reconnaissable à sa face ventrale jaune citron tranchant avec son dos d'un gris brunâtre et à la pupille de son œil en forme de cœur. Farouche et homochrome sur un fond boueux, il n'est habituellement repéré que quand il plonge pour se cacher dans la vase. Il a pour habitat d'origine le fond des vallées inondables où on le

trouvait dans les flaques boueuses, les trous d'eau et vasques déconnectées du cours d'eau principal. Profitant des activités humaines, il a progressivement colonisé les forêts claires des flancs de collines et des plateaux ainsi que leurs environs, en s'établissant principalement dans les ornières des chemins, les petites mares, les carrières abandonnées, les sources, les

PHOTO : M. LUTONI / CEN ISÈRE



abreuvoirs et nombre de petits points d'eau stagnante. Sous la pression des activités humaines dans les fonds de vallées, il a peu à peu tendance à disparaître de son habitat d'origine.

JEAN-LUC GROSSI





Réserve naturelle nationale de la tourbière du Grand Lemps

Une maison pour les 20 ans de sa protection

Grâce au fond réservé pour les Espaces naturels sensibles, le Conseil général a pu se porter acquéreur d'une maison d'habitation au bord de la tourbière. L'équipe du CEN, gestionnaire de la Réserve naturelle nationale pour l'État, avait ses bureaux depuis 17 ans dans un local technique d'une seule pièce, également sur Chabons, mais à trois kilomètres du site.

La Maison départementale de la Tourbière du Grand Lemps lors de son achat par le Conseil général et avant les travaux de mise aux normes.



PHOTO : G. MAILLET / CEN ISÈRE

Après quelques travaux de mise aux normes, le personnel de la Réserve occupera les nouveaux locaux le 1^{er} mars. Contiguë aux équipements d'accueil du public (Jardin de tourbières et étang Balaïnnières), la maison est idéalement placée en surplomb de la Réserve naturelle.

Cette "Maison départementale de la Tour-

bière du Grand Lemps" sera louée au Conservatoire et servira, dans un premier temps, de bureaux fonctionnels. Un programme d'aménagement construit avec le soutien du CAUE de l'Isère vise à pouvoir également, dans quelques années, accueillir le public, servir de point d'information sur le territoire et de formation à la protection de la nature.

GRÉGORY MAILLET



Le marais de Vieille Morte

Le sonneur à ventre jaune à l'étude

Le sonneur à ventre jaune constitue l'espèce phare de l'ENS de Vieille Morte. Plusieurs actions lui sont dédiées et un suivi des populations sur des bases scientifiques a été mis en place afin d'évaluer l'état de la population et la réponse de cette espèce aux actions et aménagements réalisés en sa faveur. Un stagiaire (Loris Stalpers) a effectué une partie de la campagne de terrain de 2013, le reste du suivi ayant été réalisé par le Parc national des Écrins et les personnels du Conseil général et du Conservatoire. À l'issue de la saison de terrain, plusieurs enseignements peuvent être tirés :

- les effectifs de la population de l'ENS sont faibles et il convient effectivement de mettre en œuvre des actions pour renforcer sa croissance démographique ;



PHOTO : J. LÉPINE / CEN ISÈRE

Les taches sur le ventre du sonneur ont une apparence propre à chaque individu. Elles constituent ainsi une carte d'identité qui permet de reconnaître chaque animal lors des suivis scientifiques. Ici, JÉRÔME.

- la population est estimée entre 35 et 45 individus ;
 - le sexe ratio est déséquilibré au profit des mâles ;
 - il n'y a pas ou peu de jeunes.
- Plusieurs informations positives ont cependant été mises en évidence cette année avec la découverte de deux nouveaux individus (un mâle et une femelle) et la naissance de jeunes sonneurs issus de deux épisodes de reproduction différents. Un constat qui n'avait pas été fait sur le site depuis bien longtemps.

JEAN-LUC GROSSI



Marais de la Véronnière et du Courbon

Animation nature

La Ligue pour la protection des oiseaux a répondu présente à la sollicitation conjointe du CEN Isère et du Conseil général de l'Isère pour réaliser quatre animations gratuites d'octobre à avril sur l'Espace naturel sensible du marais de la Véronnière et du Courbon. Ces animations ont pour thème "les oiseaux de l'ENS au fil des saisons". Les matinées des samedis 26 octobre, 14 décembre et 11 janvier ont permis à une trentaine de curieux de pouvoir observer de nombreux oiseaux d'eau comme des fuligules, des grèbes huppés ou castagneux, des cor-morans... La dernière animation programmée est pour le samedi 12 avril, alors tous à vos agendas !

CÉLINE BALMAIN



PHOTO : M. JUTON / CEN ISÈRE

Création d'une mare au marais des Sagnes. Ce chantier a été réalisé conjointement par Le Conservatoire d'espaces naturels Isère et l'Office national des forêts.



LE-SAPPEY-EN-CHARTREUSE

Marais des Sagnes

Création d'une mare

L'ENS local du marais des Sagnes est géré par la commune de Le-Sappey-en-Chartreuse assistée du CEN Isère depuis plusieurs années. Le plan de préservation et d'interprétation 2010-2014 à notamment comme objectif principal d'améliorer les habitats aquatiques propices aux amphibiens et aux libellules. Pour répondre à cet objectif, le comité de site a décidé de créer une mare au niveau de l'observatoire du marais.

Cette opération s'est déroulée le 22 octobre dernier. Ce chantier a été mené en collaboration entre une équipe du CEN Isère et une équipe de l'ONF, très impliqué dans les travaux d'entretien et de gestion de la végétation.

MATHIEU JUTON



ST-LAURENT-DU-PONT
ST-JOSEPH-DE-RIVIÈRE



Tourbières de l'Herretang et de la Tuilerie

Une nouvelle aire d'accueil

Ça y est : le parking de l'Espace naturel sensible des Tourbières de l'Herretang et de la Tuilerie sur la commune de Saint-Laurent-du-Pont a fait peau neuve ! Un cheminement réalisé en stabilisé, un emplacement réservé aux cars et permettant leur retournement, 10 places de stationnement voitures, un portique pour les vélos et, surtout, un panneau d'accueil flamboyant neuf, vous permettront d'être accueillis pour visiter cet écrin de nature de 85 hectares. L'étape suivante consistera à remettre en place une information pédagogique pour la prochaine saison estivale.

CÉLINE BALMAIN



Les nouveaux aménagements du parking des tourbières de l'Herretang et de la Tuilerie sont adaptés à tous types de visiteurs.

PHOTO : C. BALMAIN / CEN ISÈRE



LE-CHEYLAS

Espace alluvial de la Rolande et du Maupas

Mise en place d'un pâturage

Le plan de préservation et d'interprétation de 2012 prévoit la mise en place d'un pâturage sur les clairières de pelouses sèches de l'ENS communal de la Rolande



PHOTO : R. MARCIAU / CEN ISÈRE

afin de conserver un habitat très riche en orchidées, insectes et reptiles. C'est un éleveur habitant Le Cheylas, Sébastien Achard, qui a accepté de mettre des moutons et des chèvres. Un cahier des charges a été ainsi rédigé pour être signé entre l'éleveur et la commune. Il a été nécessaire, dans un premier temps, d'informer les propriétaires afin d'obtenir leur accord puis de définir deux parcs. Il a fallu ensuite débroussailler et bûcheronner le linéaire des clôtures ainsi matérialisées, ce qui a été réalisé par l'association d'insertion locale (AIP) à l'automne dernier. Les clôtures mobiles et des passages achetés par la mairie seront posés avec l'éleveur durant l'hiver pour une entrée des bêtes au début du printemps.

ROGER MARCIAU

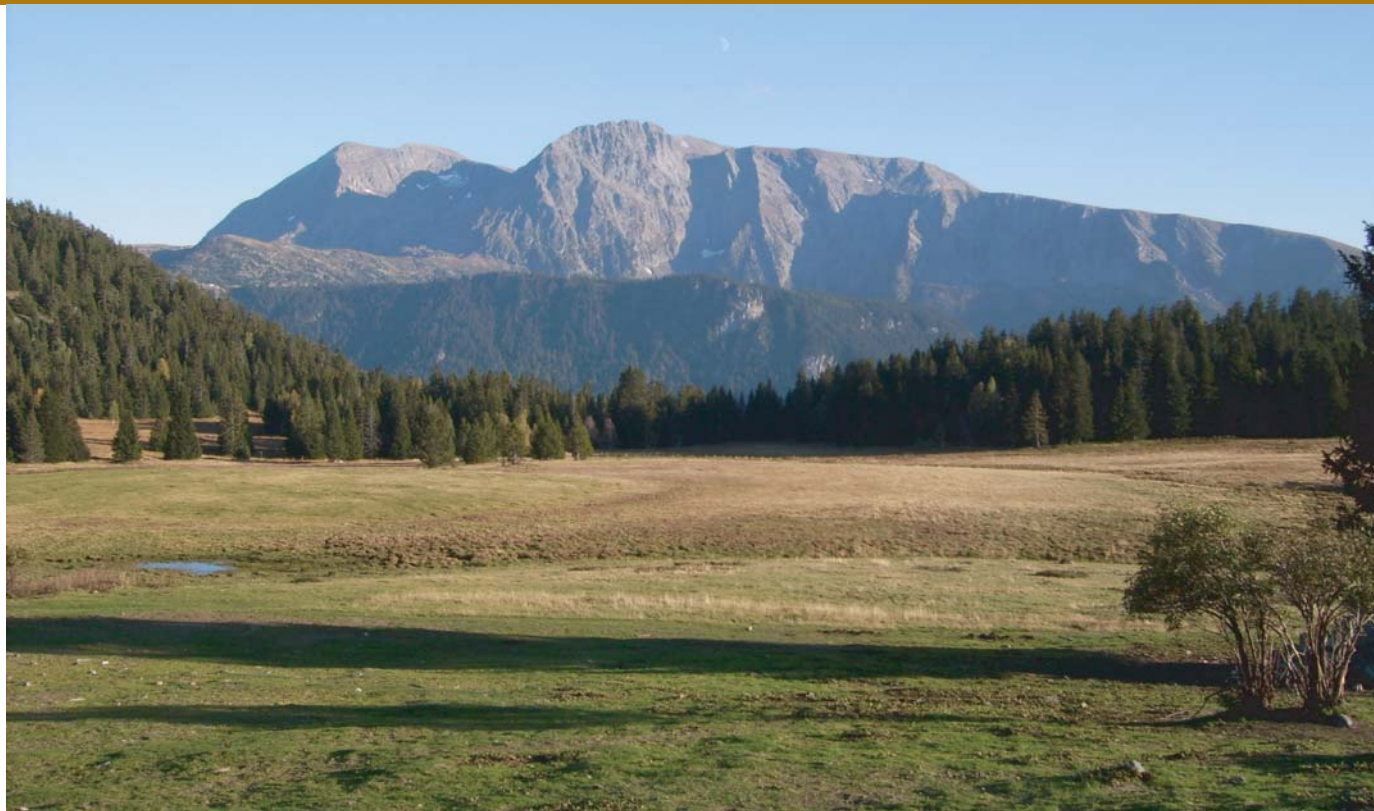


PHOTO : B. VEILLET / CEN ISÈRE

La tourbière de l'Arselle

Une gestion entre tourisme et patrimoine naturel remarquable

La tourbière du plateau de l'Arselle, située sur les communes de Chamrousse et Séchilienne à une altitude moyenne de 1620 m, ne compte plus les distinctions attribuées à son patrimoine naturel exceptionnel. Elle a fait l'objet en 2011 d'une labellisation et de l'inscription au réseau départemental de l'ENS Local n°82 "Tourbière de l'Arselle". D'autre part, dans le cadre du classement du site en arrêté préfectoral de protection de biotope, un plan de préservation et d'interprétation (PPI) financé par la Direction départementale des territoires de l'Isère a été réalisé par le Conservatoire d'espaces naturels Isère - AVENIR. Cela permet d'envisager une gestion écologique et pédagogique de la tourbière. Une convention d'assistance entre la commune de Chamrousse et le CEN Isère a été signée à cet effet en 2013.



Un corridor de Sphaignes !

L'Arselle est un maillon important dans la continuité écologique de tourbières à sphaignes et droséras qui s'étend depuis le Lac et le col Luitel (1262 m), les vallons sous l'Arselle et jusqu'au lac Achard à plus de 1900 m d'altitude. On observe ainsi sur l'Arselle pas moins de 17 espèces de sphaignes dont le rare *Sphagnum majus*. Ces bombements de mousses hygrophiles et leurs dépressions abritent 7 plantes protégées dont les droséras à feuilles rondes et à longues feuilles, espèces carnivores. Par l'accumulation de tourbe depuis plusieurs milliers d'années, l'Arselle constitue également une archive climatique.

Des libellules et des papillons

Pendant la courte saison d'été, c'est le ballet des libellules et des papillons qui attire l'œil des visiteurs avec les cordu-

lies arctique et alpestre, libellules aux noms évocateurs, et le rare papillon Nacré de la Canneberge.

Un site à vocation touristique et pédagogique

Le plateau de l'Arselle, très fréquenté par les skieurs l'hiver, ne l'est pas moins l'été en raison des nombreux sentiers de randonnée et des paysages exceptionnels que l'on a sur la vallée de la Romanche et sur le massif du Taillefer. La tourbière est un formidable outil de transmission et d'éducation à la nature. C'est également un milieu très sensible aux piétinements, pollutions et surpâturage qui demande un suivi permanent et des soins attentifs pour maintenir son haut degré de naturalité.

Les objectifs de préservation
(voir carte dans l'encadré)

CARTE D'IDENTITÉ

Tourbière de l'Arselle

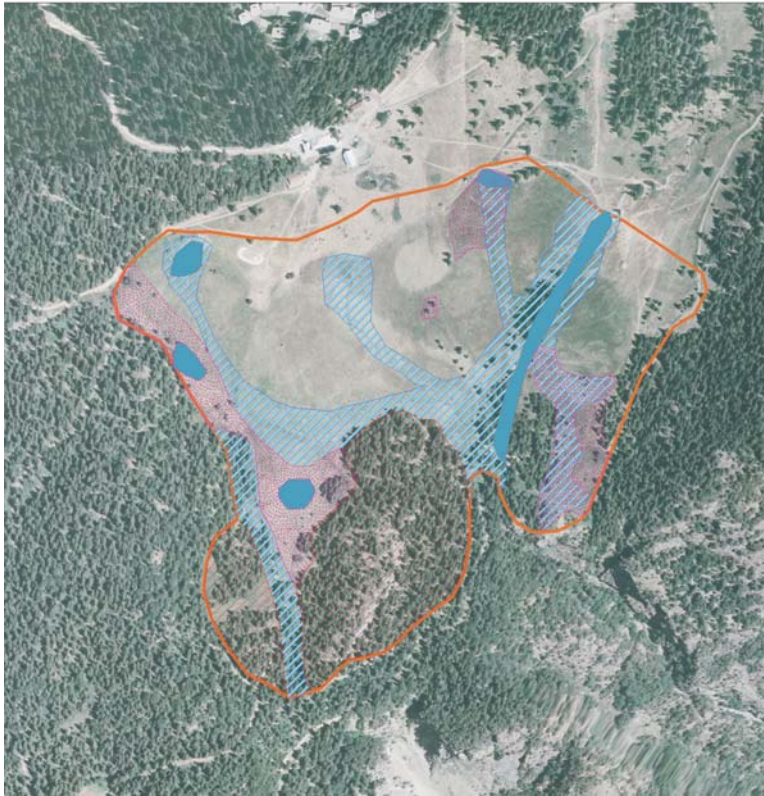
- **Type de site**
Site classé, ZNIEFF*, Natura 2000, ENS* local et APPB*
- **Localisation**
Chamrousse et Séchilienne
- **Principaux propriétaires**
Communes de Chamrousse et de Séchilienne
- **Surface de la zone d'intervention**
40 hectares (périmètre de l'APPB)
- **Gestionnaires**
Commune de Chamrousse
- **Période d'action du plan de préservation et d'interprétation**
2012-2016

*ZNIEFF : Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

*ENS : Espace naturel sensible

*APPB : Arrêté préfectoral de protection de biotope

ZOOM SUR LA GESTION



Les **objectifs de préservation** du plan de préservation et d'interprétation visent à se rapprocher de l'état de conservation de référence des habitats et des populations, ou à restaurer des habitats et espèces potentiels :

- ////// Maintien et restauration de l'hydrologie de la tourbière
- //// Maintien et restauration des habitats de tourbières bombées à Sphaignes et Droséras et des habitats de zone humide sans sphaigne
- //// Maintien et amélioration du rôle d'habitat et de zone de reproduction du site pour les odonates et les amphibiens
- //// Maintien des boisements périphériques pour les lépidoptères
- Limites de l'arrêté préfectoral de protection de biotope

Les objectifs d'amélioration des connaissances

Ces objectifs visent à combler les lacunes de connaissances qui apparaissent indispensables à la compréhension de l'état et du fonctionnement de l'Espace naturel sensible. Cela passe par l'acquisition de connaissances et le suivi d'indicateurs.

Les objectifs concernant l'accueil du public

Ces actions définies par le plan de préservation et d'interprétation concilient ou-

verture au public et conservation du patrimoine naturel.

Les principales opérations visant à la réalisation de ces objectifs concernent les travaux d'évitement de la tourbière et sa restauration hydrologique, la concertation avec les éleveurs pour éviter le surpâturage ou le stationnement sur la tourbière des troupeaux, la mise en place de signalétique canalisant les visiteurs avec des informations naturalistes et la mise en place d'inventaires et de suivis scientifiques.

ROGER MARCIAU



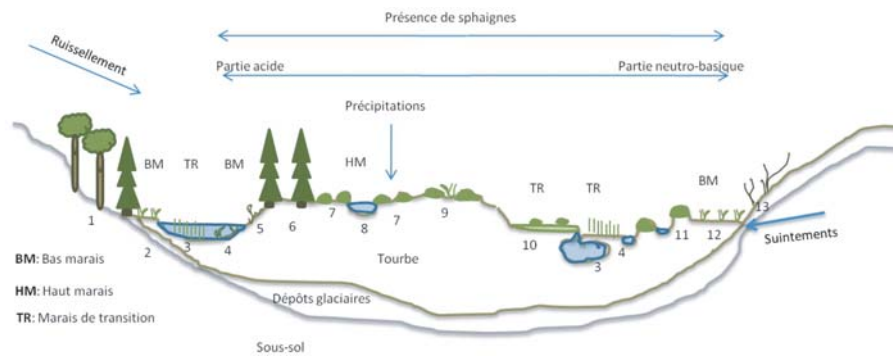
Cordule arctique

PHOTO : M. JUTON



Droséra à longues feuilles

PHOTO : L. JAMEAU/CEN ISÈRE



Transect d'habitats d'un complexe tourbeux type de moyenne montagne : **1** : Hêtraie-Sapinière à Épicéas ; **2** : Cariçaie de bordure un peu plus sèche ; **3** : Radeaux à *Menyanthes trifoliata* et *Potentilla palustris* ou à *Carex rostrata* ; **4** : Cariçaie à *Carex rostrata* ; **5** : Bas-marais alpin à *Carex nigra* ; **6** : Bois d'épicéas à sphaignes ; **7** : Buttes, bourrelets à sphaignes, *Vaccinium oxycoccos*, *Drosera rotundifolia* profondes à *Carex limosa* ; **8** : Chenaux, et cuvettes ; **9** : Bas-marais acide alpin à *Trichophorum cespitosum* ; **10** : Gazons à *Carex limosa* et sphaignes ; **11** : Buttes à sphaignes, *Drosera rotundifolia*, et *Trichophorum alpinum* ; **12** : Bas marais alcalin ; **13** : Mégaphorbiaies.

SCHEMA : CEN ISÈRE D'APRÈS MANNEVILLE

Le plateau de Chambaran

Inventaire des pelouses sèches sur les contreforts

Cet inventaire concerne un vaste espace, recouvrant 32 communes du sud Grésivaudan qui s'étend en rive gauche de l'Isère, de Tullins en amont à Saint-Lattier en aval, au contact avec le département de la Drôme. C'est un paysage de collines exposées au sud-est, encore entretenu par une agriculture d'élevage assez extensive, qui a livré des résultats très fructueux, peu attendus de ce territoire sous-prospecté par les naturalistes. Plus de 1200 hectares de pelouses et coteaux en bon état de conservation ont été cartographiés par deux étudiantes : Mélanie Cosquer, en master à l'Université de Lille, et Chloé Chabert, en master pro II à l'université de Grenoble, qui ont été prises en stage pendant six mois de 2013. Outre les résultats en surface proches de l'Isle Crémieu, il faut noter la présence de pelouses sableuses calcaires et acides peu communes en Isère notamment sur Saint-Lattier et une bonne diversité des habitats cartographiés. Sur la base de cet inventaire, la Chambre

d'agriculture de l'Isère va engager, en 2014, une étude sur les pratiques agricoles afin d'identifier les facteurs du maintien de ces milieux de grand intérêt patrimonial.

ROGER MARCIAU



Pelouse aride sur pente et sur molasse sur la commune de Saint-Lattier



Programme RhoMéo

RhoMéo s'achève mais ne meurt pas !

Il est utile de rappeler les attendus de ce programme de 4 années financé par l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse (AERMC), l'Europe et l'État (FEDER) et qui a concerné l'ensemble du bassin :

- livrer des protocoles de suivis et des indicateurs de l'évolution du bon état des zones humides sur des bases biologiques déclinables à l'ensemble des gestionnaires des zones humides ;
- définir les méthodes permettant de réaliser un observatoire de l'ensemble des zones humides à l'échelle du bassin RMC (petite échelle) ;
- proposer des méthodes de saisie à différentes échelles (site, territoire, département, région, bassin).

En Rhône-Alpes, RhoMéo a concerné 88 sites expérimentaux répartis sur toute la région. Six gestionnaires d'espaces naturels étaient impliqués : les 4 conservatoires d'espaces naturels de Rhône-Alpes, la Réserve naturelle nationale de la Platière (07, 38, 42) et le Conservatoire botanique national alpin.

De nombreux laboratoires de recherche ont apporté leur appui parmi lesquels les universités de Savoie (UMR 5203), de Lyon (UMR 5023) et de Saint-Étienne (UMR 5600 CNRS).

Ce programme s'est achevé par un séminaire de restitution le 24 septembre 2013 à Lyon. Sa production majeure, la boîte à outils pour le suivi des zones humides, est officiellement mise en ligne depuis le 2 février à l'occasion de la journée mondiale des zones humides. Elle rassemble un ensemble de fiches techniques pour la mise en œuvre et l'interprétation des protocoles scientifiques sélectionnés et testés pendant ce programme.

Le succès rencontré par la présentation en séminaire a amené des acteurs d'autres bassins à s'intéresser à la méthode. L'AERMC a, par ailleurs, annoncé qu'elle prescrirait les outils RhoMéo pour le suivi de travaux de restauration et celui des sites gérés. Les représentants de l'État se sont montrés intéressés par l'adaptation des protocoles RhoMéo pour l'évaluation du bon état de conservation des habitats Natura 2000. Au niveau national, un programme LIFE environnement est en cours

de montage afin d'assurer l'adaptation des outils à d'autres contextes dans d'autres bassins, l'ajout de nouveaux indicateurs, la formation des acteurs et les adaptations des outils RhoMéo à d'autres questions (lien avec la Directive cadre sur l'eau, la Directive habitats faune flore...) En Isère, le CEN Isère a d'ores et déjà programmé pour 2014 de reconduire 11 suivis "RhoMéo" sur des sites gérés.

ROGER MARCIAU



Le séminaire de restitution du programme RhoMéo a eu lieu le 24 septembre 2013

Le suivi des espèces

Le baguage sur les sites

En ornithologie, de nombreuses recherches sont effectuées à partir d'observations et de comptages. Cependant, ces techniques ne permettent pas de suivre individuellement les oiseaux, ce qui est fondamental pour connaître notamment longévités et déplacements. Le baguage reste à ce jour la technique la plus éprouvée pour assurer ce suivi individuel sur un grand nombre d'individus. Bager consiste à poser sur le tarse ou le tibia des oiseaux une bague métallique numérotée. Sur chaque bague est gravée un numéro unique et les informations suffisantes pour permettre le rapatriement postal de la bague vers le centre émetteur de celle-ci. Cette technique est aujourd'hui mise en œuvre par différents bagueurs agréés sur plusieurs sites du Conservatoire :

- marais des Bruns : Marie Jouvel ;
- marais de Montfort : François Savin puis Marie Jouvel ;
- boucle des Moïles : Gérard Goujon ;
- tourbières de l'Herretang : Gérard Goujon ;
- marais de Chirens : Gérard Goujon ;
- Réserve naturelle nationale de la tourbière du Grand Lemps : David Loose puis Gérard Goujon.

Afin de structurer cette activité sur les sites du Conservatoire, une réunion entre plusieurs bagueurs, la LPO et les personnes concernées au sein du Conservatoire a eu lieu. L'objectif était de produire un document cadrant les droits et devoirs du bagueur ainsi que ceux du Conservatoire qui accueille cette opération de baguage. Ce document permettra de préciser la conduite à tenir face aux demandes des bagueurs et les retours de leurs travaux vers le Conservatoire.



PHOTO : F. SEVIN/CEN ISÈRE



PHOTO : F. JEANDENAND

8^e séminaire des conservatoires d'espaces naturels

Retour sur le séminaire

Le huitième séminaire des conservatoires d'espaces naturels, organisé par le Conservatoire de Bourgogne et la Fédération des conservatoires d'espaces naturels, a réuni à Beaune plus de 450 personnes venues de toute la France du 6 au 10 novembre 2013.

Les participants ont travaillé autour de la thématique "Les Conservatoires de demain, des stratégies à l'action" lors de 7 ateliers, 10 conférences techniques thématiques, 2 rencontres métiers et 7 forums autour de 7 grands axes :

- La place et le rôle des conservatoires dans les politiques publiques liées aux Trames vertes et bleues, aux zones humides, aux Plans nationaux d'actions en faveur des espèces menacées, etc. ;
- les stratégies foncières ;

- l'assise scientifique des conservatoires qui implique la mise en place de partenariats scientifiques (développement du pastoralisme, approche paysagère, etc.) ;
- les enjeux administratifs et financiers (mobilisation des fonds européens, gestion des appels d'offre, etc.) ;
- les principes citoyens sur lesquels les conservatoires assoient leur action : les adhésions, les dons et souscriptions, le bénévolat ;
- l'amélioration de la visibilité nationale du réseau et de la communication sur les actions de chaque Conservatoire ;
- l'évolution des métiers.

Les actes du séminaire seront accessibles à tous les membres du réseau des conservatoires courant 2014. À noter que les prochaines rencontres se tiendront en octobre 2014 en Lorraine.

BRUNO VEILLET

Pour en savoir plus :

www.cen-bourgogne.fr/index.php/acces-direct/seminaire-des-conservatoires.html



In memoriam

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris la disparition au printemps 2013 de Daniel Grand. Administrateur du Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes, Daniel était l'un des meilleurs connaisseurs des libellules de France et auteur de plusieurs publications de référence sur le sujet. Bien que domicilié dans le Rhône, Daniel parcourait toute la région (et bien au-delà) muni de son filet. Il était intervenu ainsi sur plusieurs sites isérois parmi lesquels le marais de Charvas, la confluence Bourbre-Catelan ou la Réserve naturelle nationale de la tourbière du Grand Lemps. Ce passionné de nature, joyeux et aimant partager ses immenses connaissances, nous manquera à tous.

BRUNO VEILLET

Mouvement du personnel

Trois nouveaux salariés

Plusieurs nouveaux agents ont rejoint l'équipe du Conservatoire en ce début d'année 2014. Audrey Pagano a pris la suite de Laura Jameau comme chargée de mission "animation territoriale et gestion de sites" alors que Pascal Fisch a remplacé Jérôme Lépine comme agent technique d'entretien des espaces naturels. Marie Thiberville a pour sa part été embauchée comme chargée d'étude pour la réalisation de plusieurs plans de gestion d'espaces naturels. Bienvenue à tous ces nouveaux collaborateurs venant d'horizons divers.

BRUNO VEILLET



Jérôme Forêt

Chef de secteur • Le Bourg d’Oisans • Parc national des Écrins

Conservatoire d’espaces naturels Isère - AVENIR : Conformément à la loi de 2006 sur la réforme des Parcs nationaux, celui des Écrins a élaboré sa charte de Parc. 46 communes du territoire ont décidé d’y adhérer. Qu’est ce que cette charte va apporter de nouveau dans les missions du Parc ?

J. Forêt : La charte co-écrite avec l’ensemble des élus et des socioprofessionnels du territoire vient renforcer certaines actions déjà conduites par le Parc auparavant au gré des opportunités. Elle précise aussi des points de réglementation dans le cœur du Parc. Elle nous permet d’apporter un soutien (technique et financier) aux communes qui le souhaitent notamment dans l’élaboration de leur document d’urbanisme. Elle nous amène à participer au développement local dans les domaines définis ensemble comme le pastoralisme, les sports de nature ou le tourisme...

CEN Isère : Depuis 2012, le Parc national et le Conservatoire d’espaces naturels sont partenaires dans la gestion de l’ENS départemental du marais de Vieille Morte au Bourg d’Oisans. Que retenez-vous de ce partenariat ?

JF : Ce partenariat est le mieux adapté à la gestion de ce site. Nous avons des savoir-faire communs et aussi différents dans chacune de nos structures respectives. Notre présence sur place nous permet de suivre chaque semaine l’évolution du site. En fonction de nos spécificités, nous pouvons réaliser des inventaires, des suivis ou des actions de gestion ou de communication de la meilleure façon. Nous sommes ainsi très complémentaires.

PROPOS RECUEILLIS PAR BRUNO VEILLET



Jean-Baptiste Vendrame

Assistant budgétaire

Conservatoire d’espaces naturels Isère - AVENIR : Quelles sont vos missions au sein de l’association ?

J.-B. Vendrame : Ma principale mission est d’assurer le suivi complet des dossiers financiers de subventions : demande d’acomptes et de soldes, suivi des versements. J’assiste le directeur pour le pilotage du logiciel de suivi financier des projets : suivi des mises à jour, représentation dans les différentes réunions inter-conservatoires, saisie des nouvelles opérations, suivi de la saisie des temps et de l’état de réalisation des projets... Cela me permet de travailler avec l’ensemble des membres de l’association et de participer à la programmation annuelle des projets. J’établis également les comptes-rendus de réunions statutaires (CA, AG) et je garantis la continuité du service comptabilité sur l’ensemble des fonctions en l’absence de la comptable.

CEN Isère : Qu’est-ce qui vous a amené au Conservatoire ?

JBV : À la suite de mes études en finance, j’ai rejoint différentes entreprises commerciales. La vision du profit court terme de ces dernières au détriment de l’aspect humain et écologique ne m’ayant pas convaincu, j’ai cherché un projet qui soit davantage en adéquation avec ma philosophie professionnelle : épanouissement personnel grâce à un environnement de travail favorable et choix d’une action ayant un impact positif à court terme mais également à long terme (quelle empreinte mon action va laisser aux générations futures ?). Ayant toujours aimé la biodiversité, c’est naturellement que j’ai répondu à l’annonce du CEN Isère fin 2012.

PROPOS RECUEILLIS PAR ANOUK MERLIN

Je souhaite soutenir les actions du Conservatoire

- en m’abonnant au bulletin d’information *La feuille de chêne* (3 ou 4 numéros par an) **10 €**
- en devenant membre bienfaiteur €
- en versant un don manuel de soutien de €

Total de ma contribution pour l’année 2014 €

Nom

Prénom

Adresse

.....

.....

.....

Fait à

le

Signature

Pour les communes et groupements de communes, s’adresser au bureau du Conservatoire.



Conservatoire d’espaces naturels Isère • AVENIR

2, rue des Mails
38120 Saint-Égrève
Téléphone 04 76 48 24 49
Télécopie 04 76 48 24 26
Courriel avenir.38@wanadoo.fr
Site Internet <http://avenir.38.free.fr>



Le CEN Isère est membre du réseau national des Conservatoires d’espaces naturels

La feuille de chêne
N° 41

Responsable de la publication : Bruno Veillet
Coordination et mise en page : Anouk Merlin
Maquette : Thomas Lemot
L’ensemble de l’équipe du CEN Isère a participé à la réalisation et à la lecture de ce numéro.
Bulletin tiré à 1300 exemplaires
par l’imprimerie Notre-Dame. ISSN 1767-9427

Avec le soutien de :

